



Pinel faisant tomber les chaînes des aliénées à la Salpêtrière — d'après Tony Robert-Fleury

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE • PARIS

De Pinel à aujourd'hui 200 ans de Liberté pour les patients Quel avenir ?

23 octobre
2026

Académie Nationale de Médecine

Présentiel & visioconférence

Afin de célébrer les 200 ans du passage à l'éternel de Philippe Pinel — connu pour avoir libéré de leurs chaînes les « aliénés » et fondé ainsi le mythe de la psychiatrie et de la psychothérapie modernes —, interrogeons-nous sur cet héritage. Où en sommes-nous aujourd'hui de la Liberté pour les patients en souffrance psychique ? Quel avenir devons-nous construire ensemble ?



L'argument de la journée

HÉSITANT ENTRE LA CARRIÈRE ECCLÉSIASTIQUE ET SCIENTIFIQUE, Philippe Pinel se décide pour la seconde et prône une médecine d'observation et d'analyse statistique de cohortes de patients. En même temps, il s'engage dans le mouvement révolutionnaire de 1789 vers plus de Liberté, concept dont il fait bénéficier les malades psychiques les plus graves : il impose l'abandon de tous les traitements « physiques barbares » — chaînes de fer, châtiments corporels, saignées, « bains de surprise », sous-alimentation.

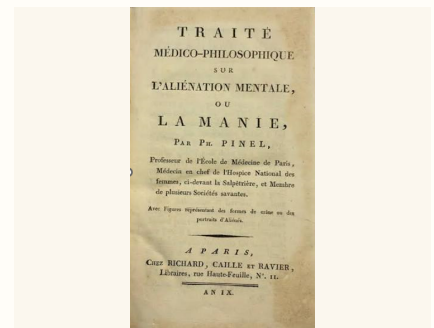
En réalité, Pinel n'est pas seul : ils sont une équipe, avec Colombier le médecin militaire, Pussin — patient de Bicêtre cherchant à se rendre utile pour ses pairs — et surtout l'épouse de ce dernier, Margueritte Jubline. En relisant l'histoire, on se dit que c'est peut-être d'elle qu'est venue cette révolution. Pinel est un bon formalisateur de cette veine : il décrit le traitement des aliénés par la parole, l'art d'établir la relation en s'adressant au raisonnable chez ce citoyen qui souffre. Voici les prémisses des psychothérapies actuelles.

Mais qu'en est-il aujourd'hui de la Liberté des patients, de la Liberté de soigner, de la Liberté d'innover ?

Qu'en est-il de la Liberté des patients dans un système hospitalier où le « manque de tout » majore le risque d'isolement ? De la Liberté de soigner, alors que les psychothérapies sont si mal remboursées et que des médicaments ou des neuromodulations efficaces demeurent trop souvent inaccessibles ? Associant patients, soignants et juristes, cette journée reprend l'état des lieux et envisage, pour l'avenir, la notion de Liberté en santé mentale. Au lieu de nous contraindre, les discours — administratifs, spécialisés, médiatiques — méritent de nous ré-enchanter.



Philippe Pinel (1745-1826)



Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale (1801)



LE SAVIEZ-VOUS ?

Pinel était aussi zoologiste : on lui doit, en 1792, la description du genre *Martes* (mustélidés), dont l'espèce-type est la fouine.

**Annales Médico-
Psychologiques**

Les actes de cette journée seront publiés dans les **Annales Médico-Psychologiques**, avec en prime l'histoire de Pinel augmentée des travaux de ses descendants actuels, l'analyse des tableaux historiques de représentation du mythe fondateur de la psychiatrie, la réhabilitation de Margueritte Jubline comme pionnière de la Liberté ou « Marianne des fous », la réapparition en musique de la statue près de la Salpêtrière, et bien d'autres articles et billets de bonne humeur ! Éditées sans interruption depuis 180 ans, elles publient au moins dix numéros par an et furent téléchargées près de **475 000 fois en 2025** — la revue la plus lue de son champ dans le monde francophone.

La matinée

8h45

OUVERTURE

Ouverture de la journée — « *Il y a 200 ans...* »

- **Pr Jean-François Allilaire** — *Secrétaire Perpétuel Honoraire, Académie Nationale de Médecine*
- **Pr Marie Rose Moro** — *pédopsychiatre, Univ. Paris Cité, Présidente de la Société Médico-Psychologique, membre correspondant national de l'Académie Nationale de Médecine*
- **Dr François Petitjean** — *psychiatre, Les Ailes Déployées*
- **Pr Yann Auxéméry** — *directeur de l'École de Psychologues Praticiens, Secrétaire Général de la Société Médico-Psychologique*
- **Mot de M. Michel Citerne** — *descendant de Philippe Pinel, présentation de documents inédits*

9h15

SESSION

Pratiques innovantes de non-recours à l'isolement-contention

MODÉRATEUR • Dr François Petitjean

- *Facteurs prédictifs de moindre recours à l'isolement et à la contention en santé mentale*
Sébastien Saetta — *sociologue, centre Max Weber (UMR 5283), étude Plaidcare, Saint-Étienne*
- *Liens entre pratiques coercitives et stigmatisation*
Kévin-Marc Valéry — *docteur en psychologie, fondation John Bost, univ. de Bordeaux*
- *Programme de diminution du recours à l'isolement-contention*
Frédérique Rollet — *cadre sup. de santé & Sandy Mathieu* — *IPA, CH Le Vinatier, Lyon*
- *Impact de la contrainte informelle en psychiatrie*
Benedetta Silva — *chargée de recherche, dépt de psychiatrie, univ. de Lausanne*

11h15

TABLE RONDE

Expérience des usagers et de leurs familles

MODÉRATRICE • Pr Jasmina Mallet

- **David Martinelli** — *médiateur de santé-pair, EPSM du Loiret*
- **Fabrice Saulière** — *pair-aidant, auteur, conférencier, CH Le Vinatier*
- **Jean-Christophe Leroy** — *Président de l'association PositiveMinders*
- **Charlotte Veiluva** — *juriste, responsable du bureau des entrées, EPSM du Loiret*

Sous réserve : le juge des libertés et de la détention d'Orléans ; un-e représentant-e de l'UNAFAM Centre Val-de-Loire.

12h15

PAUSE

Buffet servi en salle des bustes



Scène d'hospice au temps de Pinel — illustration historique (Gallica / BnF)

L'après-midi & la soirée

13h45

→ 14H30

Pair-Aidance : les suites de Jean-Baptiste Pussin, *premier pair-aidant*

- Dr François Petitjean — *psychiatre, Les Ailes Déployées*
- M. Stéphane Cognon — *pair-aidant*

14h30

CONFÉRENCE

Enfermement(s) : *en est-on vraiment sorti ?*

MODÉRATRICE • Pr Jasmina Mallet

- Pr Thomas Fovet — *psychiatre, CHU de Lille*

15h45

CONFÉRENCE

Les médicaments qui libèrent : *vers la dose minimale efficace... et les traitements qu'on aimerait pouvoir prescrire*

MODÉRATRICE • Pr Jasmina Mallet

- Dr Alexis Bourla — *PH, hôpital Saint-Antoine • Clariane • NeuroStim • Cline Research*
- Pr Yann Auxéméry — *psychiatre, directeur de l'École de Psychologues Praticiens*

17h

CLÔTURE

Conclusion — *Vers de nouvelles perspectives...*

- Pr J.-F. Allilaire • Pr M. R. Moro • Dr F. Petitjean • Pr Y. Auxéméry

Puis séance photo de la Médico devant le tableau de Pinel libérant les patientes de la Salpêtrière.

LA SOIRÉE • PLACE PINEL

19h

Pot de l'amitié place Pinel (XIII^e), sous le regard de la statue — souscription de la Société Médico-Psychologique. Présentation et remerciements aux artisans de la restauration du sépulcre de Pinel au Père-Lachaise.

Inscriptions

INTERVENANTS

Gratuit pour l'ensemble des intervenants de la journée.

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

À jour de cotisation (*déductible aux deux-tiers*).auprès de Mme Jacqueline Parant :
jacqueline_parant@orange.fr



AUTRES PARTICIPANTS — 20 € • INSCRIPTION EN LIGNE

Présentiel & distanciel (*lien Zoom communiqué 48 h à l'avance*). Scannez le QR code ou rendez-vous sur :

<https://www.helloasso.com/associations/societe-medico-psychologique/evenements/de-pinel-a-aujourd-hui-200-ans-de-liberte-pour-les-patients-quel-avenir>